

# Anor *infos*

32

## Notre éco-quartier



> DOSSIER

L'écoquartier de la Verrerie Blanche  
« un havre de paix intergénérationnel »

P. 13, 14 et 15



★ PRATIQUE



mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange  
B.P. 3 - 59186 ANOR  
**03 27 59 51 11**  
**www.anor.fr**  
**contact-mairie@anor.fr**

**OUVERT LUNDI**  
de 8h30 à 12h - de 14h à 18h  
**OUVERT DU MARDI AU VENDREDI**  
de 8h30 à 12h - de 14h à 17h30  
**FERMÉE LE SAMEDI**



application mobile

"My Anor"  
téléchargeable sur

Google Play

App Store



**ATTENTION, durant la période estivale, la Mairie sera ouverte au public uniquement le matin du 15 juillet au 30 août 2024 inclus.**

Le Mot du Maire	3
Etat Civil	4
Extraits des Conseils Municipaux	5/6/7/8
Jeunesse	9/10/11
Infos santé	12
Le dossier	13/14/15
Vie associative	16
Culture et patrimoine	17
Mise à l'honneur	18
CCAS	19
Festivités passées	20/21
Travaux	22/23
Festivités à venir	24



ALSH  
Ludothèque  
Médiathèque

36 rue Pasteur - 59186 ANOR  
**03 27 59 36 36**  
le36@ville-anor.fr  
f Le 36 Anor

Jours et horaires d'ouverture au public  
**Mercredi et vendredi**  
> ouverture non-stop de 9h à 20h  
**Mardi, jeudi et samedi matin**  
> de 9h à 11h30  
**Jeudi après-midi** > de 15h à 18h

Syndicat d'initiative d'Anor  
et du Pays d'Oise

La Malterie  
Espace Michel Vanderplancke  
16 rue du Général de Gaulle  
59186 ANOR  
**03 27 59 57 69**  
f Anor Syndicat D'initiative  
si.anor59186@gmail.com

**OUVERT AU PUBLIC**  
**mardi et jeudi** > de 14h à 16h  
**vendredi** > de 10h à 12h et de 14h à 16h  
**samedi** > sur rendez-vous

**PERSONNES À CONTACTER**  
Jean-Claude COUTURE > **03 27 59 60 93**

ESPACE France  
SERVICES d'ANOR

9, Rue Georges Clémenceau  
59186 ANOR  
(Bureau de Poste d'Anor)  
**03 27 53 69 88**  
anor@france-services.gouv.fr



**HORAIRES D'OUVERTURE**  
**lundi** > de 10h à 12h  
**mardi, jeudi et vendredi**  
> de 9h à 12h et  
de 13h30 à 16h30  
**mercredi et samedi** > de 9h à 12h

Vos commerces en période estivale

**Boulangerie « Au plaisir du goût »**  
*Ouvert tout l'été (sauf le lundi)*  
de 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00  
Dimanche 7h00 à 12h30

**Boulangerie « L'Anor Exquis »**  
*Fermeture du 24 juillet au 07 août inclus*

**Carrefour Contact**  
*Ouvert aux horaires habituels*

**La Frite Rit chez Guillaume**  
*Ouvert aux horaires habituels*

**American Burger**  
*Ouvert aux horaires habituels*

**L'Élisée**  
*Fermeture du 18 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus*

**Pharmacie des Forges**  
*Ouvert aux horaires habituels*



# Voilà l'été !

## Chères Anoriennes, Chers Anoriens,

Il faut reconnaître que le soleil se fait bien discret en ce printemps. On se confortera en pensant que les nappes phréatiques se sont remplies pour affronter les prochaines périodes de sécheresse.

Ça y est ! 17 nouvelles familles (sur une centaine de candidatures) ont emménagé à l'**écoquartier de la Verrerie Blanche**. Notre dossier central leur laissera la parole et dévoilera l'ensemble des activités et attractivités proposées. Après l'étape 3 de 2023, en route maintenant pour la dernière étape, notre challenge : fin 2025 !

Quant à **Milourd**, nous y sommes également. Le renforcement de la digue, respectant les consignes et les prescriptions de la DREAL s'appuie sur un **épaulement verdoyant**. Place maintenant à la réflexion mutualisée pour des aménagements valorisant le site en lui donnant toute sa plénitude environnementale et lui accordant le bonus d'un accueil convivial à partir de l'**eurovélo route 3 et de la pêche**. Rendez-vous très prochainement avec les habitants, les utilisateurs, les associations, le PNRA afin de faire germer les idées d'une conception intelligente et pérenne dans le temps.

De son côté, la **micro-crèche** voit enfin le jour ! Les premiers travaux de terrassement ont débuté et cet important chantier va nous mobiliser pendant une année environ. On ne mesure pas encore à quel point cet **équipement structurant** sera d'une grande utilité dans l'aménagement des services de **proximité** pour les familles en attente !

D'autres dossiers importants ont été déposés (regroupement du pôle musical, création d'un espace social et associatif, rénovation thermique de l'école du centre Le Petit Verger). Nous sommes en attente des notifications de subventions et nous les aborderons au fil du temps sur les deux années 2024 et 2025 de fin de mandat.



Pour vous être toujours agréables et vous permettre de **vivre de bons moments conviviaux**, la Commune d'Anor en partenariat avec quelques associations impliquées, va vous proposer pour les prochains mois un **calendrier riche, varié de manifestations, d'animations** que je vous invite à découvrir dans ce journal. C'est pour moi, l'occasion de remercier chaleureusement les bénévoles et les élus mobilisés sur ces temps forts pour votre satisfaction. Je vous recommande tout particulièrement les expositions au « 36 » sur le thème « **C'est en forgeant...** » en mémoire aux sites de Milourd et des AFA. A découvrir absolument !

Notre pays, **la France** vient de célébrer ce 6 juin le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, rendant un vibrant hommage aux **héros de notre liberté**. Ne l'oublions jamais ! Notre démocratie d'aujourd'hui s'est bâtie sur les sacrifices de l'extrême, sur des vies fauchées en pleine jeunesse que nous nous devons d'immortaliser en reconnaissance et en respect.

Dans quelques jours, **Paris** accueillera un évènement planétaire avec les « **Jeux Olympiques et Para-olympiques** ». Là encore, nous devons en être **tous fiers** et soutenir tous ces athlètes qui portent haut leurs couleurs dans un **esprit de fraternité, d'humanité et de paix**.

En cette période trouble, compliquée, inquiétante, il nous faut rester **optimistes** et résolument tourner vers **un avenir laissant une large place à notre jeunesse**.

Je vous souhaite de **passer un bel été** à vous ressourcer, à profiter de vos proches et de vos familles.

Restant fidèle à mes engagements de disponibilité, d'écoute et d'accompagnement.

Bien sincèrement dévoué,

★ **Jean-Luc PERAT**,  
Maire d'Anor  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la C.C.S.A



## État-civil



### ★ du 01 janvier 2024 au 15 juin 2024 Bienvenue à

02/01/2024	Nao MILLEVILLE
03/01/2024	Loudmilla LABROCHE
10/01/2024	Maysson ARTY
16/01/2024	Kamila WILMART
26/01/2024	Léandre GODAT
21/02/2024	Léo FOSSIER
25/04/2024	Mayssane VIDREQUIN
04/05/2024	Mylan BRUN
06/05/2024	Sylas CLAISSE
29/05/2024	Alaïa HEMBISE

## ★ ILS SE SONT UNIS

13/01/2024	Pierric WALGRAEF et Elodie VERDIERE
09/03/2024	Ludovic LOISELEUX et Ingrid LAMOTTE
15/06/2024	Jacky TONNAIRE et Cholé POREZ

## ★ NOS CONDOLÉANCES aux familles et amis de

09/01/2024	Jean VERNIEST
28/01/2024	Bernadette LOBET veuve LOUVET
20/02/2024	Geneviève GRAVEZ épouse GONTIER
23/02/2024	Henriette GORIS veuve BLANCHARD
09/03/2024	Jean-Noël HINYOT
21/03/2024	Christian LEQUEUX
30/03/2024	Colette TRIQUET épouse VANDEKERCKHOVE
09/04/2024	Emmanuel DANIS
19/04/2024	Jean-Claude GELLYNCK
27/05/2024	Anne BERTHE veuve FOULON
09/06/2024	Marie LAURET veuve ROY

## ★ CIMETIÈRE COMMUNAL d'Anor

Depuis quelques temps, il était devenu urgent de pouvoir procéder à une extension du cimetière d'Anor. Une première extension que l'on appelle « le nouveau cimetière » avait été réalisée en 1988 afin de proposer 448 concessions, 70 cavurnes et 80 places de colombarium.



Au fil de ces dernières années, la commune a vendu la quasi-totalité des emplacements, malgré l'installation de colombarium et de cavurnes, afin de répondre aux nouvelles demandes d'inhumations. La commune a heureusement anticipé cette difficulté à temps, lui ayant permis de se positionner sur la pâture qui jouxte l'ancien cimetière. La ville d'Anor, forte de son service technique, a décidé de réaliser, en régie, les travaux d'extension de cette nouvelle partie en procédant au terrassement, à la pose des clôtures et à la création des allées. Les travaux se dérouleront en 3 phases en fonction des ventes de concessions au fil de l'eau. La première phase permettra de disposer de 120 concessions et de 32 places de colombarium. Les travaux seront terminés en cette fin d'année 2024.

## TARIFS

### CONCESSIONS / COLOMBARIUM / CAVES-URNES / JARDIN DU SOUVENIR D'ANOR

#### CONCESSION FUNÉRAIRE

2 m <sup>2</sup> pour 1 ou 2 corps - 30 ans	124,40 €
2 m <sup>2</sup> pour 1 ou 2 corps - 50 ans	223,90 €
2 m <sup>2</sup> pour 3 corps - 30 ans	186,50 €
2 m <sup>2</sup> pour 3 corps - 50 ans	335,80 €
4 m <sup>2</sup> pour 1 ou 2 corps - 30 ans	248,70 €
4 m <sup>2</sup> pour 1 ou 2 corps - 50 ans	398,00 €

#### SUPERPOSITION

111,90 €

(ajouté à 1 concession prévue initialement pour 2 corps)

au-delà du second corps - **caveau**

au-delà du second corps - **colombarium**

#### NICHE DE COLUMBARIUM

- 30 ans	311,00 €
- 50 ans	497,50 €

#### CONCESSION CAVE-URNE

- 30 ans	62,20 €
- 50 ans	111,90 €



## ★ PRINCIPALES DÉCISIONS du Conseil Municipal...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal.

Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale - PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie sur demande auprès du Secrétariat Général, ou sur l'application mobile My Anor à télécharger sur Google Play ou l'App Store.

### Séance du 30 janvier 2024 (extrait)

#### Proposition d'autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement 2024

Avant d'engager le débat puis le vote sur ce sujet, je souhaite vous donner lecture des dispositions extraites de l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui précise :

« Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. »

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire application de l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales.

#### Exonération de la taxe foncière en faveur des logements neufs à haute performance énergétique

Une exonération de taxe foncière en faveur des constructions de logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts, supérieurs à ceux de la réglementation environnementale RE 2020 est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'exonération s'applique pour une durée de cinq ans à compter de l'année suivant celle de l'achèvement de la construction.

Celle-ci peut être mise en place par la commune ; il est alors nécessaire de délibérer. Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire devra joindre tous les éléments justifiant du respect des critères de performance énergétique requis à la déclaration fiscale déposée dans les 90 jours de l'achèvement du logement, en application de l'article 1406 du code général des impôts.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale.

## En bref...

### LES AUTRES DÉCISIONS PRISES...

- Versement de la subvention 2024 à l'association Football Club de manière anticipée de 2.000€ - Favorable à l'unanimité
- Mise en vente d'un broyeur à végétaux à 2.000€ et d'un tracteur à 2.500€ pour pièces - Favorable à l'unanimité
- Modification de la délibération relative à la bonification épargne chèques-vacances accordée aux agents incluant les agents retraités - Favorable à l'unanimité
- Approbation de la mise en place de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle - Favorable à 17 voix pour 1 abstention
- Fixation du coût du séjour au ski de 7.087,50€ organisé par la société OVAL SEJOURS, avec une prise en charge de 160€/enfant par les familles participantes, ainsi qu'une participation de 45€ par le CSC versée au profit de la commune d'Anor pour chaque jeune participant - Favorable à l'unanimité
- Approbation de l'état d'assiette des coupes de l'année 2024 - Favorable à l'unanimité
- Désapprobation de la motion de préservation des paysages de Sambre-Avesnois présenté par LEBLANC Nicolas adjoint au maire de Maubeuge - Favorable à 2 voix, contre à 6 voix, abstention à 11 voix



Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet





## En bref...

### LES AUTRES DÉCISIONS PRISES...

- Adoption du Compte de Gestion 2023 de Mr le Trésorier - Favorable à l'unanimité
- Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2023 de Mr le Maire - Favorable à l'unanimité
- Affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024 - Favorable à l'unanimité
- Attribution d'une subvention au collègue Joliot Curie dans le cadre de la participation des élèves anoriens au voyage en Allemagne - Favorable à l'unanimité

## Séance du 20 mars 2024 (extrait)

### Présentation du rapport 2024 et débat autour des orientations et engagements du budget 2024

Le conseil municipal est tenu de respecter certaines dispositions et notamment celles fixant l'organisation du débat d'orientation budgétaire, conformément à l'article 21 du règlement adopté en séance du 9 juin 2020, même si Anor demeure en dessous du seuil de 3.500 habitants.

Ce Débat d'Orientations Budgétaire (DOB), permet de discuter des grandes orientations qui présideront l'élaboration du prochain budget primitif.

La tenue de ce débat est prescrite par la loi (article L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales) et ce dernier n'est pas sanctionné par un vote.

Cela permet aux membres du Conseil d'examiner l'évolution du budget communal en recettes et dépenses, en investissement et en fonctionnement et de débattre de la politique d'équipement de la ville et de sa stratégie financière et fiscale.

A la suite du vote unanime du conseil municipal, les propositions approuvées sont :

- Le maintien des taux d'imposition communaux,
- Se donner un objectif de réduction de certaines dépenses de fonctionnement pour les années 2024/2025,
- Poursuivre les programmes travaux afin de réaliser des économies d'énergie et optimiser l'utilisation des locaux,
- Stopper la hausse du coût de la masse salariale en procédant à des adaptations de fonctionnement des services,
- Diminuer les dépenses liées aux charges générales malgré une hausse importante des énergies,
- Conditionner l'engagement des programmes d'investissement à l'obtention des subventions.

### Proposition d'attributions des subventions municipales aux différents propriétaires ayant réalisés des travaux d'amélioration de logement

Le conseil municipal suite à une délibération en date du 23 octobre 2020, a approuvé une politique de soutien aux Anoriens dans le cadre du Programme d'Intérêt Général HABITER MIEUX.

Cette dernière permet de soutenir de manière complémentaire aux autres aides mobilisées, les propriétaires d'immeubles souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements permettant notamment de lutter contre la précarité énergétique, d'agir contre les logements indignes ou dégradés ou bien encore d'adapter les logements à la perte d'autonomie.

Dans ce cadre, nous avons reçu la fiche récapitulative de demande de participation de la Ville d'Anor :

Lutte contre la précarité énergétique - une subvention d'un montant de 1.600 € à Mr Frédéric HENRY.



Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



## Séance du 04 avril 2024 (extrait)

### Fixation des taux d'imposition de 2024 des taxes directes locales

Le conseil municipal s'est prononcé concernant les différents taux d'imposition 2024 :

L'assiette prévisionnelle de 2024 pour la Taxe foncière sur le foncier bâti se monte à 1 945 000,00 €.

En appliquant un taux constant, la rentrée fiscale attendue sera de 854 828,00 €.

Concernant la Taxe foncière sur le foncier non bâti, le taux de référence pour 2023 est de 49,51%, l'assiette se monte en bases prévisionnelles à 157 000,00 €.

En appliquant un taux constant, la rentrée fiscale attendue sera de 77 731,00 €.

Concernant la Taxe d'habitation, le taux appliqué est le taux figé de 2019 soit 24,45% et ne peut être modulé. L'assiette se monte à 151 600,00 €.

Au titre des exonérations de taxe foncières sur le foncier Bâti et non Bâti pour 2024, le montant attendu est de 44 935,00 €.

Au titre du dispositif du Fonds de Garantie individuelle des Ressources le montant attendu est de 10 486,00 €.

Au titre du coefficient correcteur, le montant attendu est de 222 118,00 €.

Le total des Ressources Fiscales Prévisionnelles attendues, à taux constants, pour 2024 se monte à 1 247 164,00 € contre 1 188 532,00 € en 2023 soit une recette fiscale, à taux constant en augmentation de 58 632,00 €.

Dans ce contexte, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux et fixe le taux de Taxe Foncière Bâtie à 43,95%, le taux de Taxe Foncière Non Bâtie à 49,51% et le taux de Taxe d'Habitation à 24,45%.



## En bref...

### LES AUTRES DÉCISIONS PRISES...

- Adoption du budget primitif 2024 et vote des crédits qui y sont inscrits - Favorable à l'unanimité
- Fongibilité des crédits à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5% des dépenses réelles - Favorable à l'unanimité
- Attribution des subventions aux associations anoriennes 2024 - Favorable à l'unanimité
- Attribution des subventions aux associations extérieures à la commune 2024 - Favorable à l'unanimité
- Réitération des garanties de prêt auprès de la Banque des territoires - Favorable à l'unanimité
- Acquisition de l'immeuble cadastré section, parcelles 15, 558 et 559 dans l'optique de supprimer le risque d'inondation lié à la proximité du barrage de la digue de Milourd - Favorable à l'unanimité
- Modification du tableau des emplois du personnel communal permanent - Favorable à l'unanimité
- Mandatement du Centre de Gestion du Nord pour représenter la ville d'Anor dans la mise en concurrence du renouvellement de contrat groupe d'assurance statutaire - Favorable à l'unanimité

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet





## Séance du 26 avril 2024 (extrait)

### Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune

Par délibération en date du 28 novembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'engagement de la commune d'Anor dans la définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables.

La commune s'est engagée à travailler sur la définition de ses zones d'accélération sur les énergies renouvelables suivantes : aérothermie, bois-énergie, géothermie, hydroélectricité, méthanisation, solaire sur toiture, solaire au sol.

Les zones d'accélération énergies renouvelables doivent être définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée ;

Les zones d'accélération énergies renouvelables doivent être définies dans l'objectif de prévenir et de maîtriser les dangers ou les inconvénients qui résulteraient de l'implantation d'installations de production d'énergies ;

L'identification des zones d'accélération doit être réalisée en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du parc naturel régional de l'Avesnois, aire protégée au titre de l'article L110-4 du code de l'environnement, pour ce qui concerne les zones situées en son sein ;

La présence d'aires protégées au niveau de l'ensemble de la commune doit être prise en compte ;

L'élaboration des zones d'accélération énergies renouvelables devra faire l'objet d'une concertation du public et d'un débat en conseil communautaire ;



Le PNRA a travaillé sur un projet de carte localisant les zones ENR de la commune d'Anor. Dans le cadre de la stratégie de déploiement des ENR à l'échelle de la commune, il convient de pouvoir adapter ce projet de carte en y ajoutant les zones NS prévues au futur PLUI. Ces zones ENS se localisent principalement au niveau des terrains en friche des AFA et de l'ancienne chaudronnerie d'Anor.

La mise en place d'une concertation publique concernant les zones ENR à l'échelle de la commune est proposée à l'unanimité par le conseil municipal.

### Proposition d'attribution d'une subvention exceptionnelle au Club de Scrabble de l'école du Petit Verger

Trois jeunes finalistes, leurs parents et l'animatrice du Club de Scrabble de l'école du Petit Verger, nous ont fait parvenir une lettre, sollicitant une aide financière exceptionnelle afin de participer à la finale nationale de scrabble qui aura lieu le 18 mai 2024 à Paris. 2 000 enfants concouraient pour la région et seules 3 places étaient attribuées. Lors de la finale, sont regroupés 150 élèves venant de tous les horizons. C'est avec plaisir et fierté que les parents, enfants et animatrice se rendront pour la 4e fois représenter la commune à cette épreuve.

Dans ce cadre, le conseil municipal à l'unanimité, attribue au Club de Scrabble de l'école du Petit Verger une subvention exceptionnelle de 550€.

### Attribution d'une subvention exceptionnelle au Dojo Anor-Mondrepuis

L'association du Dojo Anor-Mondrepuis a organisé cette semaine un stage transfrontalier entre la France et l'Italie pour favoriser l'entraînement de sportifs issus de notre club avec des sportifs du club italien de Pordenone.

A l'unanimité, le conseil municipal attribue au Dojo Anor-Mondrepuis une subvention exceptionnelle de 350€.



Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet





# Zoom sur la Jeunesse anorienne



ALSH avril 2024 Projection film Trélon



ALSH février 2024 interview



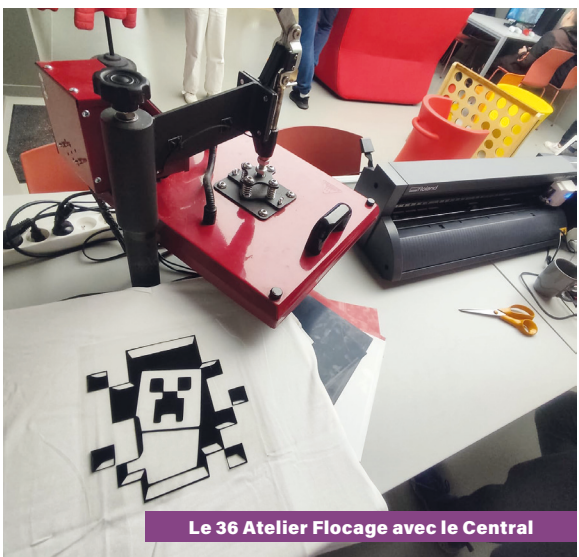
Mars 2024 Atelier Garage Band Jérôme 36



Le 36 Quentin Simon coordo MédiaPass et Gisèle



Le 36 Atelier Conduite Virtuelle avec Jérôme MédiaPass



Le 36 Atelier Flochage avec le Central



Mars 2024 Le 36 Quizz sur le Monde de la Presse avec Joséphine MédiaPass



## Jeunesse



ALSH février 2024



ALSH avril 2024



ALSH avril 2024



ALSH avril 2024



ALSH février 2024



ALSH février 2024

## Médiathèque le 36

### Ateliers récurrents (hors vacances scolaires)

- **Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois**  
« Soirée jeux de société avec l'Antre du Dragon »
- **Lundi de 13h à 15h**  
« Atelier d'inclusion numérique avec Face Thiérache »  
Venez découvrir et approfondir vos compétences
- **Lundi de 15h à 16h30**  
« Accompagnement numérique avec Face Thiérache »  
répondre à vos demandes sur l'utilisation des outils informatiques et internet.
- **Jeudi de 14h à 16h30**  
« Atelier des Aînés »
- **Jeudi de 17h à 18h et de 18h à 19h**  
« Wendy's Tea Time » : venez discuter, échanger en anglais avec Wendy.
- **Vendredi de 14h à 16h30**  
« Atelier Mémoire » organisé par le CSC de Fourmies dans le cadre de l'opération « Bien vieillir ensemble ».
- **Vendredi de 17h à 19h**  
« Atelier Scrabble Duplicate » à partir de 10 ans.
- **Vendredi de 17h30 à 18h30**  
« Bébés Lecteurs » lecture d'histoires et de comptines pour le 0-5 ans.

Des veillées jeux sont régulièrement organisées par Samuel (jeux de société, jeux vidéos, ...), le vendredi de 18h à 22h



Avril 2024 Le 36 Périscolaire Les Facteurs Bonheur et le Cléa





Mini Olympiades



ALSH avril 2024 Visite MuMo



Paris mai 2024 36 Quai des Ados  
Visite Assemblée Nationale



ALSH avril 2024



Périscolaire Prix des Incos



Périscolaire Fête des Mères



Périscolaire Les Petites Canailles



ALSH février 2024 bowling ados



Périscolaire Prix des Incos







## Prenez rendez-vous pour faire le point sur votre santé

Prenez un temps pour vous : l'Assurance Maladie vous offre un examen de prévention en santé personnalisé dans un centre d'examen de santé près de chez vous.

Un moment privilégié pour :

- faire un point sur ma santé ;
- obtenir des conseils personnalisés ;
- bénéficier d'actions de dépistage ;
- connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie.

Pour vous inscrire, plusieurs options :

Par internet, par courrier, mail ou par téléphone.

Pour en savoir plus et connaître les centres près de chez vous, rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) rubrique « examen de prévention en santé ».

## Votre carte européenne d'assurance maladie

Vous partez bientôt en vacances en Europe ? Vous souhaitez voyager en toute sérénité ?

Pensez à prendre avec vous votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

Elle facilite la prise en charge de vos éventuels soins médicaux. Commandez-la via votre compte ameli.

Pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

Vous pouvez aussi télécharger l'appli ameli dans l'App Store ou Google Play.

**RECO SANTE**

**VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.**

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

Téléchargez l'application :

**QUE FAIT-ON**

- Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins
- Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique
- Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.

METEO FRANCE, RNSA (RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE), Atmo France

**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

- RESTEZ AU FRAIS : chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU : sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66\* (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

**Pour un mode de vie plus équilibré, chaque petit pas compte.**

- Augmenter** : Les fruits et légumes; Les légumes secs: lentilles, haricots, pois chiches, etc.; Les fruits à coque: noix, noisettes, amandes non salées, etc.; Le fait maison; L'activité physique
- Aller vers** : Le pain complet ou aux céréales, les pâtes, la semoule et le riz complets; Les poissons gras et maigres en alternance; L'huile de colza, de noix, d'olive; Une consommation de produits laitiers suffisante mais limitée; Les aliments de saison et les aliments produits localement; Les aliments bio
- Réduire** : Les produits sucrés et les boissons sucrées; Les produits salés; La charcuterie; La viande: porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats; Les produits avec un Nutri-Score D et E; Le temps passé assis; L'alcool: À réduire pour les adultes. Pour les femmes enceintes, les enfants et les ados: zéro alcool.

MANGERBOUGER.FR



# L'écoquartier de la Verrerie Blanche

## « un havre de paix intergénérationnel »



Que de chemin parcouru depuis les années 2010 sur ce lieu emblématique ! D'une acquisition accompagnée par l'Établissement Public Foncier (EPF), jusqu'à la (presque) étape ultime, il s'en est passé, c'est certain !

Pour rappel, dépollué en 2010, le site, d'un peu plus de **3 hectares**, garde comme seuls vestiges de l'activité verrière, une vaste salle composée d'ateliers adossée à un coron de 10 logements ouvriers orientés plein sud et leur jardin, datant du premier quart du 20<sup>e</sup> siècle. Le reste de la parcelle est un vaste espace non-bâti anciennement occupé par l'unité de production.

La réflexion engagée dans le cadre de la démarche **RENOUER** a permis à la Commune et à ses partenaires de déterminer les grands enjeux fonciers, urbains et environnementaux déclinant des objectifs régionaux et nationaux en matière d'**urbanisme durable**.

La commune d'Anor a souhaité, au-travers de ce projet, **limiter la consommation foncière** par la reconquête des espaces en friche, maîtriser de manière qualitative et quantitative la périurbanisation et poursuivre ses efforts **de lutte contre l'étalement urbain** et de gestion durable du foncier.

La **phase 1** s'est achevée fin 2019, dans sa partie que l'on qualifiera de « plus compliquée » avec la réhabilitation du coron (7 logements spacieux et confortables) en **hommage aux différentes générations ouvrières** qui y ont vécu. 6 logements neufs l'ont complété au milieu des jardins partagés. Quant aux ateliers de la halle, ils se sont métamorphosés en espaces de vie, autour de l'activité économique (3 entreprises), d'une salle associative, pied à terre de l'association « A Deux Mains Verrerie Blanche » pour les diverses activités de jardinage, d'apiculture, de poulailler, de formation, ... **La salle Marcel Grimbert**, lieu culte de la mémoire du site avec la fresque géante et la vitrine d'objets réalisés, la halle ouverte accueillant notamment les **marchés de l'Avesnois** le 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois. **La jeunesse** y trouve également toute sa place avec des espaces de jeux pour les enfants et un « city-stade » pour les plus âgés. Pour compléter, l'écoquartier de la Verrerie Blanche se veut attractif avec le « **chemin touristique des verriers** » reliant les différents sites historiques de la commune et valorisant des lieux remarquables, d'une mare pédagogique et d'espèces faunistiques et floristiques à découvrir.

Aujourd'hui, en 2024, nous achevons la **phase 2** avec la concrétisation d'un **béguinage de 10 logements** (5 types 2 et 5 types 3) et **7 logements locatifs** (sur 2 niveaux), avec garage et terrain privatif.

Ces 17 nouvelles familles, d'Anor et des environs, ont pris possession de leur habitation début avril pour leur plus grand bonheur. Nous laisserons d'ailleurs la parole à quelques résidents afin de connaître leur ressenti.





Notre partenaire historique « **L'Avesnoise** » s'est de nouveau mobilisé à nos côtés pour réussir ce challenge de la qualité, de la sobriété foncière, de la maîtrise énergétique (pose de panneaux photovoltaïques d'auto-consommation), du **bien-vivre intergénérationnel** décliné par la collectivité. Ce brassage des différentes générations se veut **exemplaire** et **prometteur de belles relations** dans les nombreuses activités proposées sur le site.

La **phase 3** est devant nous, elle se consacrera à la valorisation de l'espace déconstruit de l'ancienne émaillerie

en un îlot de fraîcheur en hommage à la chaudronnerie proche. De nouvelles constructions tournées vers la **mixité sociale** d'accès à la propriété compléteront la gamme de l'habitat (3 ou 4 PSLA programmés).

**La mobilité douce** fera l'objet de négociations avec la SNCF pour redonner au passage sous la voie ferrée toute son utilité et sa fréquentation passée. Quant à l'environnement remarquable du lieu, il se verra bonifier par plusieurs acteurs (PNRA) autour de la **biodiversité participative** et des différentes espèces d'oiseaux.

## Un nouveau challenge nous attend, vous attend ! Nous vous donnons rendez-vous pour l'ultime étape.



*Cette année, les nouveaux résidents ont pu participer à ce moment convivial de la Fête des Voisins. D'autres moments seront programmés régulièrement à l'initiative des habitants.*

*Rendez-vous le 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h  
Marché de la Verrerie Blanche*



Depuis quelques jours, l'ancien terrain de l'émaillerie accueille de nouveaux résidents : « **Carotte** », **l'alpaga mâle** et **4 biquettes**. Leur mission : entretenir ce vaste espace en éco-pâturage. Merci à Vincent pour cette mise à disposition qui suscite déjà beaucoup d'intérêt et de curiosité auprès des enfants et des habitants.

### ATTENTION

➤ **Ne pas donner à manger aux animaux. A la rigueur, un peu de pain très sec (et non moisi). Préservons et protégeons nos amis Carotte et ses copines.**

#### L'alpaga

Mammifère domestique de la famille des camélidés, surtout présent en Amérique du Sud (Pérou) et originaire de la Cordillère des Andes.

- > **Taille : 1 mètre environ**
- > **Poids : entre 50 et 84kg**





## Délégation à l'écoquartier

Notre écoquartier de la Verrerie Blanche suscite beaucoup d'intérêt et de nombreuses structures souhaitent le découvrir.

Tout dernièrement, le Parc Naturel de l'Avesnois (PNRA) y a reçu la délégation nationale dans le cadre du renouvellement de la charte. Hier c'était le CESER, l'école d'architecture de Lille, le CAUE 02. Demain la DDTM... Que du beau monde !



## Devenez propriétaire avec le prêt social location-accession

Vous souhaitez acquérir un nouveau logement à prix abordable tout en ayant la possibilité de l'essayer ? Devenez propriétaire avec le « Prêt Social Location Accession » (PSLA)

### Qu'est-ce que le prêt social location-accession ?

Le PSLA est un dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire de leur résidence principale, à prix maîtrisé avec un statut de locataire accédant. Si vous le souhaitez, vous pouvez donc acheter le logement après l'avoir occupé quelques mois, grâce à la levée d'option (à partir du 6ème mois jusque 36 mois maximum).

### Comment fonctionne le prêt social location-accession (PSLA) ?

2 phases :

- > **Une phase locative** : l'accédant occupe le logement et acquitte une redevance. Celle-ci est composée d'une indemnité d'occupation (part locative) dont le montant est plafonné en fonction de la surface du logement plus annexes et d'une épargne (part acquisition) qui sera à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase déduite au prix de vente.
- > **Une phase acquisitive** qui intervient à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase. Lorsque l'accédant le souhaite, il peut alors lever son option d'achat et devenir propriétaire du logement.

### CONCRÈTEMENT SUR ANOR : DEUX OPÉRATIONS PSLA

Une première de **3 logements** à l'écoquartier de la Verrerie Blanche et une seconde Rue de Trélon de **4 logements** à l'initiative de l'Avesnoise.

Si vous êtes intéressé (ou une personne de votre connaissance) vous pouvez contacter le **03 27 69 70 70** par mail [commercial@groupe-sai.fr](mailto:commercial@groupe-sai.fr) ou le service urbanisme de la Mairie d'Anor au **03 27 59 51 11**, par mail [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)



### Madame Carlin, pourquoi avez-vous choisi la Verrerie Blanche ?

« Je rencontrais des problèmes avec mon propriétaire qui ne voulait pas changer mon chauffe-eau, une maison devenue trop grande avec un confort très relatif et un terrain à entretenir. »

### Quel est votre ressenti aujourd'hui ?

« Il n'y a pas de comparaison. Tout est neuf, adapté à mes besoins. Il faudrait être difficile pour ne pas être contente ! »

### Pensez-vous participer aux activités ?

« J'ai un problème de vue et d'équilibre. Je m'intéresse au jardinage. »



### Madame, Monsieur Pietrowski, pourquoi avez-vous choisi la Verrerie Blanche ?

« Il y avait beaucoup de travaux dans notre logement qui ne se faisaient pas (40 années). Ce dernier était beaucoup trop grand, sur plusieurs niveaux, très humide. Le chauffage nous coûtait cher ! »

### Quel est votre ressenti aujourd'hui ?

« Le plaisir d'un confort retrouvé. C'est très calme et nous sommes bien placés. Avec 2 chambres, nous pouvons recevoir notre famille, c'est super ! »

### Pensez-vous participer aux activités ?

« Les ateliers de jardinage nous intéressent. Nous participerons dans la mesure du possible. J'aime la couture depuis longtemps, je vais m'investir avec le club qui va s'installer. »

## La parole aux nouveaux résidents



### Madame Labroche, pourquoi avez-vous choisi la Verrerie Blanche ?

« Je vivais chez ma fille en cohabitation et nous avions des problèmes de voisinage récurrents. Je voulais retrouver mon indépendance pour soulager ma fille. »

### Quel est votre ressenti aujourd'hui ?

« Je suis chez moi et cela fait du bien. Quel confort, que du bonheur ! Je suis contente et j'ai retrouvé le sourire, quoi de mieux ! »

### Pensez-vous participer aux activités ?

« Cela sera difficile car j'ai des problèmes de santé, notamment de stabilité. Si je suis accompagnée, pourquoi pas ? »



# Naissance de l'Association "36 Quai des Ados"

Une nouvelle aventure pour les Jeunes



Début novembre 2022, un groupe d'adolescents du Secteur Jeunes, organisé par le CSC de Fourmies et regroupant lors des vacances d'été des ados d'Anor et de Fourmies, ont eu l'opportunité de se rendre à Paris, certains pour la première fois de leur vie. Pendant trois jours, ils ont participé à l'événement **Paris Games Week (PGW)**, une expérience marquante rendue possible grâce à un autofinancement réalisé par les jeunes eux-mêmes et à la présentation réussie de leur projet devant les partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Impressionnée par cette initiative et les résultats obtenus, la municipalité a décidé de créer une association dédiée aux jeunes. C'est ainsi que l'association **"36 Quai des Ados"** a vu le jour. Samuel Saïdi a été nommé président, Jérôme Brechoire trésorier, Anne-Catherine Moreau secrétaire et Tiffany Danis, secrétaire adjointe.

## Mise à l'honneur Quentin MERDA

Quentin (17 ans, en bac pro mécanique cette année) fait partie des « jeunes du 36 », comme on aime à les appeler, depuis quelques années. Très impliqué dans la vie de la Commune, il est bénévole au sein de plusieurs associations telles que Les Amis du Point du Jour, le Marché d'Anor, Anim'Express Team, les 1000 Bornes du Sud Avesnois et, évidemment, le « 36, Quai des Ados ». Volontaire, il s'engage au quotidien à participer à un maximum d'événements organisés à Anor.

« C'est gratifiant pour notre association de voir certains jeunes, dont Quentin fait partie, entrer concrètement dans la vie active avec sérieux et persévérance », confie Samuel, animateur et président du « 36, Quai des Ados ».



## Un projet collectif et autonome

L'objectif principal de l'association est de permettre aux jeunes de réaliser des projets d'autofinancement pour organiser des sorties et autres initiatives. Depuis près de trois ans et demi, le groupe original de jeunes continue de fréquenter le 36, malgré le fait que certains d'entre eux soient désormais majeurs et ne puissent plus participer aux sorties officielles. Cependant, leur engagement reste intact et ils continuent de s'impliquer activement dans les divers événements organisés, tels que le repas des aînés où ils aident au service, au rangement et à la vaisselle, au grand plaisir des seniors de la commune.

## Des activités diversifiées et enrichissantes



Grâce à leurs efforts d'autofinancement et à la Municipalité, les adolescents ont pu organiser et participer à diverses sorties, telles que des séances de paintball, de laser game et d'escalade. Cette année, l'association a accueilli de nouveaux jeunes âgés de 11-12 ans pour deux grandes sorties : une semaine de ski et une visite de Paris de deux jours avec les plus grands adolescents.

## Une webTV pour stimuler la créativité

En plus de ces activités, un projet de subvention a été accordé pour la création d'une WebTV. Cette initiative permettra aux jeunes de s'initier au domaine audiovisuel en réalisant des interviews et des reportages au sein de la commune. Ce projet innovant vise à développer leurs compétences techniques et leur créativité, tout en renforçant leur lien avec la communauté locale.

## Des projets futurs prometteurs

L'association **"36 Quai des Ados"** ne manque pas de projets pour l'avenir. Une grande sortie est prévue cette année, dont les détails restent encore secrets. Cette nouvelle aventure promet de marquer les esprits et de renforcer les liens entre les membres de l'association.

## Un engagement durable

Malgré les années qui passent, les valeurs de solidarité, d'entraide et de dynamisme restent au cœur de l'association. Les jeunes, qu'ils soient encore adolescents ou devenus majeurs, continuent de contribuer activement à la vie de la communauté. Leur engagement témoigne de la réussite de cette initiative municipale et de l'importance de soutenir les projets jeunesse. L'association **"36 Quai des Ados"** est plus qu'un simple regroupement de jeunes. C'est une véritable école de la vie où chacun apprend à s'épanouir, à développer ses compétences et à s'engager pour le bien commun. Longue vie à cette belle aventure collective ! Nous félicitons chaleureusement les membres de l'association **"36 Quai des Ados"** pour leur dévouement et leur dynamisme. Que leurs projets futurs soient couronnés de succès et continuent d'inspirer les jeunes de notre commune.





# C'EST EN FORGEANT...

**ANOR**  
**Le 36**  
**Verrerie blanche**

Découvrez les secrets de la taillanderie et les vestiges du passé forgeron d'Anor.  
**AVEC L'ASSOCIATION "BANDE DE SAUVAGES"**

**DU 1<sup>er</sup> JUIN**  
**AU 21 JUILLET**

- ✓ Expositions
- ✓ Projections et conférences
- ✓ Veillées jeux de société
- ✓ Démonstrations de forgerons
- ✓ Randonnées



## C'est en forgeant...

À l'initiative de l'association « Bande de Sauvages » d'Eppe-Sauvage, en collaboration avec le Réseau Média'Pass et la Commune d'Anor, l'exposition « C'est en forgeant... » vous invite à une immersion fascinante dans l'univers des forges et de la taillanderie. Cette exposition, articulée autour de trois axes principaux, promet une exploration riche et instructive.

La Maison Luquet, située à Munster dans les Vosges, présente une rétrospective captivante intitulée « La taillanderie, d'hier à demain ». À travers une série de photographies, vous découvrirez le travail minutieux des forgerons et forgeronnes engagés dans le « Projet Phoenix ». Ce projet ambitieux vise la création de haches spéciales pour la restauration de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris, mêlant ainsi tradition et innovation.

Ensuite, Stéphane Roelandt vous invite à explorer les Forges et Makas de l'Avesnois, des vestiges qui témoignent d'un passé économique florissant et d'une richesse patrimoniale incomparable.

Enfin, vous serez émerveillés par l'impressionnant travail de recherche et d'archivage réalisé par Eric Brunet, qui retrace l'histoire des Forges de Milourd avec une précision et une passion remarquables, offrant ainsi une immersion profonde dans l'héritage industriel de la région.

Cette exposition se déroule simultanément à Anor, au 36, et à la Vie Sauvage d'Eppe-Sauvage. Elle est entourée d'une multitude d'activités complémentaires, telles que des conférences, des démonstrations en direct, et bien plus encore. Une occasion unique de plonger dans un univers riche en histoire et en savoir-faire artisanal.



- ✓ **Histoire des forges de Milourd**  
Archives & cartes postales, expo par Eric Brunet au 36.
- ✓ **Forges & makas en Avesnois**  
Expo par Stéphane Roelandt au 36.
- ✓ **La Taillanderie, d'hier à demain**  
Expo par la Maison Luquet. Au 36, et à la Vie Sauvage.
- ✓ **Vendredi 7 juin, 18h - Le 36**  
Vernissage des expositions et verre de l'amitié.
- ✓ **Vendredi 5 juillet, 19h**  
**Salle Marcel Grimbart**  
Veillée jeux de société avec l'ancre du Dragon.
- ✓ **Mercredi 19 juin, 17h-20h - Le 36**  
Veillée jeux de société autour des forges avec Samuel. Dès 10 ans.
- ✓ **Judi 11 juillet, 15h - La vie sauvage**  
Café-tablette, visite interactive de la Forge de Buffon (Bourgogne)
- ✓ **Dimanche 23 juin, 9h30**  
**Verrerie Blanche**  
Démonstration de forgerons de la Forge des Fagnes.
- ✓ **Judi 18 juillet, 14h - Le 36**  
Café-tablette, visite interactive de la Forge de Buffon (Bourgogne)
- ✓ **Vendredi 28 juin, 18h30 - Le 36**  
Conférence par Michèle Herlin, autour de la sidérurgie en Sud-Avesnois.
- ✓ **Dimanche 21 juillet, Verrerie blanche**  
Randonnée familiale, circuit découverte autour des forges d'Anor : ≈6 km, départ 9h ≈4 km, départ 9h30  
Finissage des trois expositions, visibles sur le site du marché.
- ✓ **Vendredi 5 juillet, 18h - Le 36**  
Échanges et discussions avec Eric Brunet autour son exposition.

Contact

**03 27 59 36 36**

**ccsa.reseaubibli.fr**





La « **Fête des Mères** » demeure un moment important de reconnaissance et de respect. Le Maire Jean-Luc PÉRAT a tenu à les mettre à l'honneur en valorisant la place d'une maman dans l'éducation, la protection, l'écoute de ses enfants... Une bien belle cérémonie avec une douzaine de mamans.

Finale départementale des petits champions de la lecture.  
**Des champions en herbe !**  
La jeunesse anorienne nous donne de belles satisfactions. Félicitations !



Tous les ans, le club de scrabble de l'école du Petit Verger, sous la houlette de Madame Nathalie Fievet et de Monsieur Anthony Ortega, participe aux concours des écoles organisés par la Fédération Française de Scrabble. Au départ, pour cette année, il n'y avait pas moins de 28.500 concurrents !

Le 6 avril dernier, près de 2000 enfants concouraient pour la région. Le club anorien a été remarquablement représenté à Sault-lès-Rethel, dans les Ardennes. En effet, trois élèves de CM2, Milo Bardzinski, Emma Bréchoire et Louane Santer, après avoir franchi les différentes épreuves (passation du concours, finale locale, finale régionale), ont été sélectionnés pour participer à la finale nationale se tenant à Paris le samedi 18 mai 2024.

Pour cette finale parisienne, il y avait 105 participants en lice, venant de tous les horizons. Nos trois finalistes anoriens n'ont pas démerité ! Louane, Milo et Emma remportent respectivement les 7<sup>ème</sup>, 33<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> place ! C'est la 4<sup>ème</sup> fois que des anoriens se rendent avec fierté à Paris pour représenter la Commune.

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> mai nous permet de mettre à l'honneur le « monde du travail ». Malgré quelques récipiendaires absents ou excusés, le Maire a remis le diplôme de la Médaille d'Honneur du Travail à Madame Michèle ANTONIO. Félicitations !

- M. James SEDLAK** > ECHELON ARGENT - 20 ans  
Technicien opérateur FRAMATOME JEUMONT
- Mme Angélique LELEU** > ECHELON ARGENT - 20 ans  
Assistante médicale CENTRE HOSPITALIER FOURMIES
- Mme Michèle ANTONIO** > ECHELON VERMEIL - 30 ans  
Opératrice MEDTRONIC FABRICATION FOURMIES
- M. Jean-Pierre HENOUIL** > ECHELON OR - 35 ans  
Opérateur polyvalent de forges FORGITAL DEMBIERMONT SAS HAUTMONT
- Mme Nathalie BRIERE** > ECHELON ARGENT - 20 ans  
> ECHELON VERMEIL - 30 ans > ECHELON OR - 35 ans  
> ECHELON GRAND OR - 40 ans  
Secrétaire CHD GRAND HAINAUT FOURMIES







## Notre centenaire anorienne

**Madame Carmen CAVELIER fêtera ses 102 ans le 13 juillet 2024.** Lors du repas des Aînés du samedi 20 avril 2024, Monsieur le Maire a eu le privilège de la mettre à l'honneur en lui remémorant les différentes étapes de sa vie anorienne, en présence de sa famille qui représente 5 générations.

### Le repas des Aînés du samedi 20 avril 2024



De nombreux remerciements aux partenaires qui ont œuvré à la réussite de ce moment de convivialité organisé par le CCAS d'Anor :

- à Monsieur Jean ROGER et la Restauration Municipale pour son excellent menu et le dynamisme de son équipe
- à Madame Sandra PAGNIEZ et Monsieur Léonard PROVENZANO pour le co-voiturage des personnes à mobilité réduite
- à Monsieur PELLETIER, Directeur de l'EHPAD de Wignehies pour le prêt de son véhicule adapté aux transports des PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
- aux bénévoles pour la mise en place de la salle ainsi que l'association 36 Quai des Ados pour leur implication intergénérationnelle

**Le CCAS de la Ville d'Anor offre les repas aux Anorienne(s) et Anorien(ne)s âgé(e)s de 68 ans et plus en 2024.**



## Jardin Partagé

Des bénévoles, de tous horizons, participent aux activités de jardinage avec un moment convivial bien mérité. Tous les lundis et les jeudis, de 9h à 12h, vous pouvez découvrir et acheter les différents légumes cultivés. D'autres actions liées à l'utilisation du four à pain pour différentes cuissons seront mises en place. Cet espace de cultures est ouvert à toutes personnes intéressées par le jardinage (découvertes et conseils).

Partenaires du CCAS, le Centre Socio Culturel (CSC), planifie des ateliers sur 4 sites :

- Le mardi, à la salle BEAUNÉ ateliers « Équilibre et bien être », cuisine et diététique
- Le mercredi après-midi, à la salle des Fêtes Robert Dubar gymnastique adaptée
- Le vendredi matin, à la Verrerie Blanche marche nordique, Qigong (gymnastique douce)
- Le vendredi après-midi, à la Médiathèque Le 36 « atelier mémoire »



## Le CLIC

Projet en octobre 2024, programmation de séances « Ciné Séniors Participatifs » au cinéma LE PALACE de Fourmies.

### Projets pour 2024

- Voyage à la mer : Mercredi 17 juillet 2024 à Boulogne-Sur-Mer
- Semaine Bleue : du lundi 30 septembre au dimanche 13 octobre 2024

**Journée à la mer BOULOGNE-SUR-MER**

Organisée par le Municipale et le C.C.A.S de la Ville d'Anor

**Mercredi 17 juillet 2024**

Départ : 07h00 devant la Mairie  
Retour : prévu vers 21h30 à Anor

**80 places**  
Date limite d'inscription en Mairie : Mardi 9 juillet 2024

TARIFS	
10,00 €	Personnes domiciliées dans le territoire de la Ville d'Anor
15,00 €	Autres personnes domiciliées à Anor
20,00 €	Personnes non domiciliées à Anor
5,10 €	Personnes non domiciliées à Anor (tarif réduit pour personnes âgées de 65 ans et plus)

RS : Il s'agit d'un événement qui consiste en une randonnée à vélo. Nous sommes à votre disposition pour toute information et pour réserver vos places. Une collaboration sera offerte.

Paiement à effectuer à l'inscription  
Chaque personne profitera de sa place du vélo et de son matériel.  
Prévoir votre pique-nique (ou restauration sur place)  
Une collation vous sera offerte.

IPNS

**Anor**  
LA FORCE DE LA NATURE

**C.L.I.C.**  
CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

relais autonomie  
Seniors • Handicap • Personnes  
Nord | m | f | m | p | h | s | 59

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), un centre de ressources gratuit et accessible pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

**CLIC de l'Avesnois-Relais Autonomie**  
5, rue Jeanne de Lallaing - 59440 Avesnes-sur-Helpe  
☎ 03 27 57 54 33



# Retour en images



Cani-marche Fête de la randonnée avril 2024



Bourse aux plantes et brocante du jardinier organisées par l'Association Les Amis du Point du Jour Mai 2024



29<sup>e</sup> Festival Mondial de Musiques et de Danses Folkloriques organisé par l'Association Festiv'Anor Juin 2024



Pièce de théâtre par l'association Le P'Tit Trélanor 23 mars 2024



Fête de la randonnée - avril 2024



Audition des élèves de l'Ecole de Musique avril 2024



Spectacle les Fashion Dance Fête du Printemps : Mai 2024



Parcours du cœur mai 2024



Mini Olympiades mai 2024



Fête des voisins mai 2024



Marché d'Anor juin 2024



Commémoration du 8 juin 2024



Commémoration du 18 juin 2024



Fête de la musique 14 juin 2024



Les CM2 du Petit Verger à la kermesse de l'école 15 juin





**Création d'un cheminement piéton à proximité de l'arrêt de bus de la rue Saint Laurent**

► Afin d'améliorer considérablement la sécurité des usagers et notamment celle des collégiens et lycéens, les services techniques ont procédé à la **création d'un passage piéton** traversant la rue Saint Laurent et à un élargissement au niveau de l'intersection avec la rue du camp de Giblou.



**Verrerie Blanche**

► Dans le cadre de la fin des travaux de la tranche 2 de l'écoquartier, les services techniques ont **posé des ganivelles** qui ont pour vocation de sécuriser les abords du plan d'eau mais aussi d'embellir le cadre de vie des nouveaux habitants.



► La société De Barba a terminé, en avril 2024, les travaux **d'extension de la voirie, la création de nouvelles places de stationnement ainsi que la pose d'une station de relevage des eaux usées.**



**Création d'une zone de stationnement à la rue de Milourd**

► Dans le but de sécuriser le stationnement lié à l'activité de l'association « Les poneys de l'escale », la commune d'Anor a réalisé un usage de fossé afin de **créer une zone de parking**. Cette opération s'est faite à la demande du gestionnaire de l'association ; la commune d'Anor lui a donc facturé une partie de ces travaux conformément à la délibération qui fixe la tarification des travaux en régie sur l'espace public.



► La commune d'Anor, a quant à elle procédé à la réalisation en régie d'un **parking pour les riverains** côté rue de la Verrerie Blanche.

**Avancement du remplacement des éclairages publics en LED**

► Dès l'année 2020, la commune a fait le choix de remplacer sur 5 années l'ensemble de ses éclairages publics en LED. Au cours de ce premier semestre, les services techniques ont procédé au remplacement d'une soixantaine de points lumineux. A ce stade, ce sont près des 3/4 des éclairages qui ont été remplacés.



**Entretien espaces vert**

► Avec l'aide des services de la communauté de commune Sud-Avesnois, la commune a fait procéder en ce début d'année, au **curage de plusieurs kilomètres de fossés** au niveau de la rue des Anorelles, de la rue d'Hirson et de la rue de la Fontaine a Baille en partie.



**Remplacement d'un tronçon d'eau pluviale au niveau de la rue d'Hirson**

► La société Noréade a démarré en mai 2024 des travaux de rénovation de la canalisation eau pluviale situé entre l'intersection de la rue de Milourd et le début de la nouvelle sente piétonne. Pris en charge à 100% par le SIAN SIDEN, ces travaux ont vocation à améliorer considérablement la gestion des eaux de pluie.



► Les services techniques ont procédé à la **rénovation de la passerelle du Maka**.



► La commune a souhaité **rénover le chemin des Mineurs** dans le cadre de sa politique de développement des chemins de randonnées. D'un montant de 51.321€ HT, ces travaux, réalisés par l'entreprise Brion TP, ont été subventionnés à hauteur de 41.056,80 € par le département du Nord.



➤ Les équipes techniques de la commune ont procédé à l'achèvement de la **pose de la rambarde d'accès** situé le long du trottoir face à la médiathèque le 36.



➤ **Une sonorisation** a été installée au niveau de la salle Marcel Grimbert pour permettre la tenue de colloques et de séminaires.

➤ Dans le cadre des travaux de réaménagement des services techniques, les salariés ont procédé à la **création de silos de stockage** pour les matériaux et les déchets.



➤ Afin d'améliorer le confort des joueurs du club de foot d'Anor, les services techniques ont installé **2 mâts d'éclairage** afin de faciliter la pratique des entraînements en période hivernale. De même dernièrement, ils ont profité de la trêve estivale pour effectuer des travaux de drainage sur une partie de la pelouse du stade.

➤ Dans l'optique de réaliser des économies d'énergies, les services techniques ont réalisé des travaux de **modification du système de chauffage** au niveau de la restauration scolaire avec la pose de nouveaux radiateurs ainsi qu'au niveau de l'école de musique.



➤ Pour permettre la pratique du tennis par ses habitants, la commune a procédé à la **remise en état de son terrain** dédié à cette activité sportive.



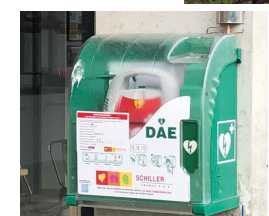
➤ Les services techniques ont également démarré les **travaux d'extension du cimetière**. Ils ont procédé à la pose de la clôture et au terrassement de l'entrée. Ces travaux vont se dérouler en 3 phases. La première, qui s'achèvera à la fin de l'année, permettra de disposer de 120 concessions.

➤ Depuis le début de l'année 2024, la commune a lancé des travaux en régie pour **créer des récupérateurs d'eau de pluie** mis à la disposition des visiteurs pour arroser les fleurs et plantes présentes sur les monuments.

**Les autres interventions**

➤ En avril 2024 l'entreprise De barba a repris les travaux de **confortement de la digue de Milourd**. Ils s'achèveront en juin 2024.

➤ La commune a fait procéder au **raccordement de plusieurs bâtiments communaux à la fibre optique** : gîte communale, espace entreprise de l'éco quartier, mairie, école du Petit verger.



➤ Trois **nouveaux défibrillateurs** ont été installés au sein de la commune : à l'école Daniel Vincent, à la salle du Point du Jour et au Club House.





## Festivités à venir



**Olympiades Anoriennees**

PARC DESPRET - ANOR

Des équipes s'affronteront dans des épreuves dérivantes !

Un moment convivial à vivre en famille ou entre amis !

**LE SAMEDI 6 JUILLET DE 14H À 18H**

**À 18H CONCERT DE NELL DAWSON**

# Animations & festivités à venir...

**Samedi 13 juillet 17h CONCERT**

**Dimanche 14 juillet 11h DÉFILÉ** départ face à la Mairie  
**17h Nat'cover Génération 80** parc Despret  
**21h30 Retraite aux flambeaux** salle Beauné  
**21h30 Concert Starlight**  
**23h Feu d'artifices**

**Dimanche 28 juillet CONCOURS DE PÉTANQUE EN DF**  
 10€ par équipe **parc Despret**  
**14h** inscription **14h30** tirage



### FÊTE D'ÉTÉ

**Dimanche 4, mercredi 7, lundi 12, mercredi 14, dimanche 18 Août Concours de pétanque en DF**  
 10€ par équipe **parc Despret**  
**14h** inscription **14h30** tirage  
**Samedi 10 août 17h duo Giovanni** **parc Despret**  
**Dimanche 11 août 17h Andrea** chante la chanson Française  
**Jeu 15 août 17h Abyléna** chanteuse Anorienne  
**18h30 duo nostalgique**  
**21h concert de New Génération**  
**22h30 feu d'artifices**

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre**  
 Performance (concert et peinture) et exposition peinture

### 20 ANS DU « CLOS DES FORGES »

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre**  
 Portes ouvertes - Animations, danse, apéritif concert, concert

### SEMAINE BLEUE

**Samedi 5 octobre 14h30 Concert voix et piano** **salle Robert Dubar** entrée gratuite  
**Mardi 8 octobre Concours de belote** 10€ par équipe  
**14h** inscription **14h30** tirage **salle des fêtes d'Anor**  
**Jeu 10 octobre 15h « Rires et chansons d'autrefois »**  
 avec Tino Valentino ventriloque **salle des fêtes d'Anor**  
**Vendredi 11 octobre 20h hommage à la chanson Française** **Fred** chante **Renaud** entrée gratuite  
**Dimanche 13 octobre Repas dansant** **salle des fêtes d'Anor**  
 20€ par personne réservation au 03 27 59 51 11

**Jusqu'au 21 juillet 2024 Exposition au « 36 » « C'EST EN FORGEANT... »**  
 Expositions, conférences, démonstration  
**Jeu 11 juillet 15h & jeu 18 juillet 14h Le 36**  
 Café-tablette, visite interactive de la Forge de Buffon (Bourgogne)  
**Dimanche 21 juillet Verrerie Blanche**  
 Randonnée familiale, circuit découverte **autour des Forges d'Anor**  
 4 et 6 kms - Départs 9h et 9h30  
 Plus de renseignements au 03 27 59 36 36



**C'EST EN FORGEANT... ANOR Le 36 Verrerie blanche**

DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 21 JUILLET

- Expositions
- Projections et conférences
- Vieilles jeux de société
- Demos de forgerons
- Randonnées

13 27 59 36 36

**du 7 au 15 juillet 2024 ANOR PLAGE**  
**Dimanche 7 juillet Ouverture d'Anor plage**  
 Jeux gonflables, jeux divers, spectacles,  
**17h Lucie FERRA** chante la chanson Française



**PROGRAMME**  
 Départ des parcours de la Maiterie - 16 rue du Général de Gaulle

**14h DÉPART PARCOURS GUIDÉ 6 KM**

**15h DÉPART PARCOURS GUIDÉ 4 KM**

**18h30 CONCERT À L'ÉGLISE ST NICOLAS**  
 Avec la jeune pianiste **Lina SIZANO-BARRIERE**

**TARIFS**  
 Parcours guidés et concert 5 €  
 Tarif famille (2 adultes et enfant) 8 €  
 Pour les - 12 ans **Gratuit**

**INFORMATION**  
 03 27 59 51 11  
 anor@anorplage.com



**ANOR Plage**

**7-15 JUILLET**  
 de 14h à 17h  
 Au parc Despret

**DIMANCHE 07/07 14H**  
 OUVERTURE DE LA PLAGE  
 JEUX GONFLABLES  
 SPECTACLES DIVERS

**SAMEDI 13/07 17H**  
 CONCERT - CHANSONS FRANÇAISES

**DIMANCHE 14/07 11H DÉFILÉ** - Départ en face de la Mairie  
**17H CONCERT** - Rudy Milande dans son tour de chant  
**21H RETRAITE AUX FLAMBEAUX** - A l'espace François Mitterrand  
**21h30 CONCERT** - Starlight  
**23H GRAND FEU D'ARTIFICE**

**Dimanche 7 juillet 2024 LA NUIT DES ÉGLISES**  
 À la découverte du patrimoine Anorien  
 Circuits pédestres touristiques, chorale  
 Enchantanord, Concert de piano,  
 Animations diverses



**LA NUIT DES ÉGLISES**  
 À la découverte du patrimoine Anorien

**14h 15h CIRCUITS PÉDESTRES TOURISTIQUES** **18h30 CONCERT DE PIANO**

**CHORALE ENCHANTANORD**

**Dim 07 juillet**